

5.0 crédits

30.0 h

1+2q

| | |
|---|---|
| Enseignants: | Klein Caroline ; Rinder Ann (coordinateur) ; |
| Langue d'enseignement: | Allemand |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables : | Le cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une bonne maîtrise au moins réceptive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR). Le niveau B1 correspond au premier degré du niveau intermédiaire. Un test oral sera organisé au début du cours pour déterminer si l'étudiant a le niveau requis. |
| Thèmes abordés : | L'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives et sa maîtrise de la langue (principalement l'expression orale) dans des situations professionnelles. |
| Acquis d'apprentissage | <p>Compréhension à la lecture :</p> <p>--</p> <p>Pouvoir comprendre des documents sur des problèmes actuels, relatifs au domaine d'études, tels qu'un rapport de réunion, une note de service, une offre d'emploi. Niveau B2- du CECR.</p> <p>Compréhension à l'audition :</p> <p>--</p> <p>Pouvoir comprendre les enregistrements, exposés et conversations en langue standard que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou universitaire. Niveau B2- du CECR.</p> <p>Expression orale :</p> <p>--</p> <p>Pouvoir faire un exposé simple et direct, préparé, sur un sujet familier ou relatif à son domaine, et gérer les questions qui suivent, participer sans préparation à une conversation sur un sujet familier. Niveau B1 du CECR.</p> <p>Expression écrite:</p> <p>--</p> <p>Pouvoir rédiger de brèves notes simples en rapport avec des besoins concrets. Niveaux A2 du CECR.</p> <p>Code:</p> <p>--</p> <p>Consolidation du vocabulaire de base (+/- 2000 mots) et extension du vocabulaire général et spécifique au monde du travail, consolidation des structures grammaticales spécifiques. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture:</p> <p>--</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture germanophone, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique). <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | <p>--</p> <p>Évaluation permanente (participation au cours, travail journalier, présentation orale en groupe, ')</p> <p>--</p> <p>Examen oral : simulation d'une situation réelle de communication en entreprise. L'examen aura lieu à la fin du cours.</p> |
| Méthodes d'enseignement : | Cours en groupes de max. 20 étudiants. |
| Contenu : | L'objectif est de permettre à l'étudiant de faire plus ample connaissance avec le monde du travail, par le biais de lecture d'articles, de conférences, de séquences vidéo, de simulation d'entreprise. Toutes les compétences (écouter, parler, lire et écrire) seront donc abordées, même si l'accent sera mis sur la communication orale en milieu professionnel. L'étudiant est tenu de faire un exposé en groupe sur une des techniques de communication propres au milieu professionnel. Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Ces techniques seront systématiquement mises en pratique au cours. Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, '). |

| | |
|------------------------------|---|
| Bibliographie : | Syllabus LALLE 2500-2501 |
| Autres infos : | L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. |
| Cycle et année d'étude : | <ul style="list-style-type: none"> > Master [120] en ingénieur de gestion > Master [120] en sciences de gestion > Master [120] en sciences de gestion > Master [120] : ingénieur civil des constructions > Master [120] : ingénieur civil en informatique > Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées > Master [120] : ingénieur civil mécanicien > Master [120] en sciences informatiques > Master [120] : ingénieur civil électricien > Master [120] : ingénieur civil biomédical > Master [120] : ingénieur civil électromécanicien |
| Faculté ou entité en charge: | ILV |